

Formation **RECYCLAGE** en habilitation électrique

Non-électricien B0-H0(V)/ BS-BE

Réf : RP201

Présentiel



Public concerné :

Personnes devant effectuer des travaux d'ordre non électrique ou des manœuvres de disjoncteur dans les locaux d'accès réservés aux électriciens ou au voisinage des pièces nues sous tension.

Personnes devant effectuer des petits dépannages hors tension (bouton poussoir, ampoule, luminaire, prise électrique, etc.) et possédant une habilitation de moins de 3 ans.

Objectifs :

- Citer les limites de son titre d'habilitation (autorisation et interdits, zones, etc.).
- Enoncer les instructions de sécurité spécifiques aux opérations de son titre d'habilitation.
- Citer les équipements de protection collective (barrière, écran, banderole, etc.).
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs fonctions.
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages spécifiques aux opérations.
- Décrire les étapes de la mise en sécurité d'un circuit (pour les BS).
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT élémentaire (BS).
- Connaître la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident d'origine électrique.
- S'assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à son établissement.

Modalités d'évaluation :

- Évaluation théorique sous forme de questionnaire.
- Évaluation du savoir-faire par mise en situation pratique et/ou jeux de rôles.

En fonction des résultats acquis, cette formation permettra à l'employeur d'habiliter le participant en toute connaissance de cause au niveau d'habilitation visé.

Prérequis :

Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage.

Programme :

- Réaliser les opérations correspondant à son titre d'habilitation.
- Repérer la zone de travail qui lui a été définie,
- Appréhender une zone de voisinage.
- Respecter et faire respecter les instructions de sécurité.
- Reconnaître les signalisations et les repérages associés.
- Si nécessaire, identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.
- Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés.
- Réaliser la mise hors tension pour son propre compte (pré-identification, séparation, condamnation).
- Effectuer la Vérification d'Absence de Tension (VAT).
- Réaliser une remise sous tension.
- Délimiter et signaler la zone d'intervention BT.
- Respecter et faire respecter les règles et les instructions de sécurité.
- Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

Documents remis en fin de formation :

- Livret pédagogique relatif à la norme NFC 18-510
- Avis après formation
- Proposition d'une habilitation électrique résultant des réussites aux tests théoriques et pratiques conformément à la norme NFC 18-510.

Animation et pédagogie

Méthode interactive :

Alternance d'exposés théoriques, études de cas pratiques, jeux de rôles qui permettent de préparer les stagiaires à l'exercice quotidien de leur fonction.

Matériel :

Notre centre de formation est équipé d'un vidéoprojecteur, d'un écran de diffusion.

Nos formateurs disposent de visières de sécurité anti-UV, de gants d'électricien, de vérificateurs d'absence de tension, de cadenas, de systèmes de verrouillage, d'un tapis et d'une nappe isolante.

Des armoires électriques permettent de réaliser des travaux pratiques avec des mises en situation concrètes : manœuvres de disjoncteur, manœuvres de sectionneur, manœuvres d'interrupteur en basse tension et haute tension, câblage sur platines pédagogiques.

Informations

Modalités d'accès / Contacts :

Prise de renseignements, par téléphone, par mail ou sur <https://cgmformation.fr/contact/>

Tarif :

Nous contacter par téléphone, par mail ou sur <https://cgmformation.fr/devis/>

Nombre de participants :

Jusqu'à 8 en Inter-entreprise / Jusqu'à 10 en Intra-entreprise

Accessibilité :




En cas de situation d'handicap, contactez-nous pour connaître la faisabilité de votre intégration.

Délai d'accès

L'inscription à une formation est possible jusqu'à 24h avant le début de celle-ci (sous réserve de place et de dossier complet). L'inscription sera validée après le retour de la convention signée. Suite à cela la convocation sera envoyée avant le début de votre formation.



Informations pratiques :

	A 2 km de la gare ferroviaire – Liaison possible en taxi ou bus.
	Arrêt Isibus (à 1 mn à pied) ligne 1 : de 6h20 à 19h30 avec une fréquence de 23 minutes.
	Hébergements et restaurations à quelques minutes à pied.

CGM Inspection SàRL

2, Terrasse Bretagne , ZAC Les Terrasses de la Sarre, 57400 SARREBOURG

Site Internet : www.cgmformation.fr Tél : 03.87.03.49.14

SIRET :31014629500053 – APE 7120B – N° de déclaration : 44570359257